

angela.d

Architecture égalitaire

De quoi parle-t-on ? : architecture égalitaire Une architecture qui ne tient pas compte des rôles sexués

L'architecture des logements et des espaces intermédiaires au sein d'un immeuble et d'un habitat partagé contribue à l'égalité entre les sexes quant au type d'activités exercées dans les différentes pièces et à leur temporalité. L'architecture égalitaire remet en question une vision traditionnelle et standardisée patriarcale basée sur des rôles stéréotypés au sein d'un ménage et sur des typologies de ménage fondées sur des familles mono-nucléaires.

Au sein du logement, les activités exercées sont de l'ordre du travail domestique (rôle reproductif), des loisirs et du repos. Très souvent, le travail domestique, très largement porté par les femmes, est invisibilisé. Le logement n'est pas assez considéré comme un lieu de travail domestique.

Compte tenu de ces éléments, l'architecture égalitaire doit intégrer les critères suivants

- Modularité des logements pouvant s'adapter à l'évolution des ménages
- Intégration des différentes typologies de ménages
- Aménagement des espaces de vie qui tiennent compte des besoins pratiques des habitant.e.s relatifs aux tâches domestiques et au besoin d'espace propre/à soi
- Aménagement des espaces évolutifs permettant une fluidité de l'exercice des différentes occupations/tâches
- Espaces intermédiaires et communs : favoriser la mutualisation des soins aux autres et la rencontre entre les habitants
- Temporalité : prendre en compte la temporalité dans l'exercice des différentes tâches reproductives et communautaires

Quels enjeux pour le logement ?

La conception architecturale des logements est encore très largement basée sur la famille traditionnelle mono-nucléaire. Celle-ci ne tient pas compte de l'évolution des ménages (séparation, départ des enfants, mono-parentalité etc...) ni de l'aménagement d'espaces intermédiaires (ex : couloir, espace de circulation) et d'espaces communs. Or ces espaces se révèlent être des leviers pour la mutualisation des soins et la socialisation des habitants de l'immeuble. Dans la conception de projets d'habitats collectifs, la prise en compte des besoins spécifiques liés aux tâches reproductives et communautaires est indispensable comme levier d'égalité de genre.

Activité

- Objectifs : A partir de la description des différents espaces de leur logement, de leur taux d'occupation et de qui les occupe, co-construire les critères de conception architecturale qui intègrent le genre au sein d'un projet immobilier futur.
- Public : groupe d'individu-es, habitant-es ou futur-es habitant-es d'un habitat collectif, institution, professionnels/concepteurs.
- Matériel : feuilles de papier A3, bics, tableau pour la mise en commun. Les

feuilles A3 avec les horloges de la fiche Horloge

Mise en œuvre :

On distribue une feuille de papier à chacun·es des participant·es.

Les participant·es dessinent, leur logement avec ses différentes pièces, ses espaces de circulation et ses fonctions

Les participant·es sont invité·es à colorier les espaces en fonction de l'occupation des pièces selon leur vécu et selon le code couleur suivant :

Pour les femmes : utiliser le mauve.

Si les espaces sont partagés avec d'autres personnes :

L'orange pour les espaces utilisés par le(s) hommes du ménage

Le vert pour les espaces utilisés par les enfants.

Pour les hommes : utiliser l'orange

Si les espaces sont partagés avec d'autres personnes :

le mauve pour les espaces utilisés par le(s) femmes du ménage,

le vert pour les espaces utilisés par les enfants.

Les participant·es sont invité·es à reprendre les horloges et à faire le lien avec les espaces de logement (mentalement)

En plénière, l'animateur·ice entame une discussion sur les points suivants : quels sont les espaces les plus pratiqués par les participant·es, dans quelle proportion sont-ils utilisés par rapport à l'espace disponible, en quoi le genre influence-t-il ces proportions et quelle est la qualité de ces espaces

L'exercice collectif est de revenir sur des notions clés de la production de logement et d'émettre des recommandations afin d'éviter de reproduire les inégalités de genre dans la conception d'un logement et de comprendre comment le logement peut constituer un levier pour l'égalité.

Pour aller plus loin

Caroline Moser, Marcela de la Pena : Les essentiels du genre : outil de l'approche genre, Le Monde selon les Femmes.

Monique Haicault : La gestion ordinaire de la vie en deux, 1984

Punt 6 : trajet du linge

Video : Chris Blache : reveil du genre.

Le guide de recommandations de Angela.d suite à l'expérience Calico

Chronique féministe, Un toit à soi, n°122, juillet-décembre 2018

Le manuel Garantir l'égalité dans les logements, méthode et outils commandé par la ville de Villiers-le Bel,

Le Gendermainstreaming Urban planning Design Manual conçu par Eva Kail pour la ville de Vienne,

Le Frauen-Werk-Stadt de Eva Kail à Vienne,

Le logement participatif La Borda à Barcelone,

Le Machu Pichu de Sophie Delhay à Lille

L'étude Logements égalitaires, Etude de faisabilité de l'architecte Sabri Bendimerad,

Apolline Vranken : Des béguinages à l'architecture féministe

Angela.d est soutenu par



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

equal.brussels 

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

angela.d

Architecture égalitaire annexe

Les réponses féministes
Le logement comme support de la conciliation

MARKELLIUS,
Logement collectif avec services
Suède - 1934



L'externalisation



Stockholm, 1984

La mutualisation

LA BORDA
Cooperativa
d'habitatge



La valorisation



La répartition

Angela.d est soutenu par



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

equal.brussels 

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES